



Mohamed Arkab veut anticiper la hausse des prix des minerais à l'international

Richesse minière, cette autre source de revenus pérenne pour l'Algérie

Page 2

LANCEMENT DE FIAT EN ALGÉRIE

La marque italienne à la rescousse d'un marché en crise



© Photo : D.R

Le secteur de l'automobile a étreigné, hier, l'acte 1 de son émancipation de la crise chronique qu'il vit depuis plus de 5 ans, et c'est le constructeur italien, Fiat, qui a eu la primeur pour entamer cette nouvelle période dans la vie de l'industrie automobile de l'Algérie. Lire en page 3

REPRISE DE LA CONCESSION AUTOMOBILE

Les prix et les modèles «Fiat» disponibles à la vente dévoilés Page 3

APRÈS L'ATTAQUE D'UN COMMISSARIAT DE POLICE À ANNABA



59 individus placés en détention provisoire

Page 4

EN DÉPLACEMENT À IN SALAH, LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RÉVÈLE :



«13.000 zones d'ombre désenclavées après le grand isolement»

Page 4

RAMADHAN

Appel à prendre les précautions préventives pour éviter certains risques

La Protection civile a appelé, dimanche, les citoyens à prendre les précautions préventives nécessaires afin d'éviter certains risques enregistrés habituellement durant le mois de Ramadhan, à savoir les accidents domestiques et de la circulation. En effet, rappelle la Protection civile dans un communiqué, chaque année le nombre d'interventions des unités opérationnelles durant le Ramadhan est «très élevé», en particulier la prise en charge des victimes des accidents de la circulation et des accidents domestiques, invitant les citoyens à observer les règles et consignes de sécurité nécessaires pour éviter ces accidents.

TRANSPORT URBAIN À ALGER

Un programme spécial pour le Ramadhan

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a prévu un programme spécial pour le mois de Ramadhan, assurant le service sur le réseau de transport collectif par bus de la capitale jusqu'à 2h du matin, a indiqué dimanche un communiqué de l'entreprise. Durant les jours de la semaine, le programme comprend 124 lignes avec 253 bus durant la journée et 56 lignes avec 72 bus après le Iftar (rupture du jeûne), soit une fréquence de 20 à 40 minutes durant la journée et de 30 à 40 minutes la nuit, détaille la même source, précisant que les horaires d'exploitation sont fixés de 06h00 à 18h00 et de 20h00 à 02h00 du matin.

BANQUE

La BDL annonce le transfert du siège de l'agence commerciale «Didouche 150» à Alger

La Banque de Développement local (BDL) a annoncé, hier dimanche dans un communiqué, le transfert de son agence commerciale «Didouche 150» vers le nouveau siège sis Boulevard Amirouche, qui a ouvert ses portes hier. L'agence commerciale de Didouche a été transférée vers son nouveau siège dans le souci de «garantir un environnement moderne et de fournir des prestations exceptionnelles aux clients de la banque tout en leur assurant une meilleure prise en charge», précise le communiqué. Le service clients reste, toutefois, opérationnel pour de plus amples informations, conclut la source.

Mohamed Arkab veut anticiper la hausse des prix des minerais à l'international

Richesse minière, cette autre source de revenus pérenne pour l'Algérie

Face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale en matière première (minerais de fer, la potasse, manganèse, le zinc...) dues à la guerre en Ukraine, l'Algérie décide de relancer les projets d'exploitation des grands gisements de fer, de zinc et de plomb et de phosphate intégré.



«L'orientation de l'économie mondiale vers l'énergie verte conduira inévitablement à une hausse de la demande sur les ressources minérales, et par ricochet de leurs coûts». (Ph.: D.R)

Réorganiser et développer le secteur minier et assurer la maîtrise des ressources au niveau national est indispensable pour créer la richesse dans le pays, encourager l'industrie de transformation pour générer des revenus plus pérennes.

Le Gouvernement s'est déjà fixé des objectifs explicites qu'il compte atteindre d'ici quelques années, visant, particulièrement, à couvrir la demande nationale et exporter des minerais brut à l'étranger, notamment, européens qui a besoin des matières premières stratégiques (cobalt, lithium...) pour accélérer sa transition énergétique.

«L'orientation de l'économie mondiale vers l'énergie verte conduira inévitablement à une hausse de la demande sur les ressources minérales, et par ricochet de leurs coûts», a déclaré, avant-hier, le

ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, insistant sur «la nécessité d'anticiper la hausse prévue des prix des minerais bruts sur les marchés mondiaux, en veillant à l'exploitation des ressources disponibles à l'échelle nationale».

Une autre opportunité à saisir pour le pays qui tire la majeure partie de ses bénéfices des exportations d'hydrocarbures.

Au vu de l'importance des minerais pour la transition écologique, le ministère de l'Énergie et des Mines décide de relancer les projets de recherche, d'exploration et d'exploitation des plus grandes mines de fer, de zinc, de plomb et

de phosphate avec des partenaires étrangers. Cette nouvelle stratégie de développement du secteur minier vise à accélérer ces projets miniers qui seront pilotés par les entreprises publiques spécialisées dans le domaine.

L'exploitation des ressources minérales en Algérie devrait créer de la richesse, de l'emploi et permettra de diversifier les ressources énergétiques et de financement. Le ministre a mis en avant, dans son allocution à l'ouverture d'un atelier sur «les ressources minérales en Algérie», l'importance de comprendre les grands enjeux du secteur et

d'analyser les exigences et la demande du marché local et surtout international. L'objectif est, également, de réduire la facture de l'importation de différentes ressources minérales.

A ce sujet, le M. Arkab a annoncé, dans son allocution, «la révision de plusieurs mesures relatives au développement des différentes ressources minérales, importées actuellement, en raison de la hausse de prix prévue les prochaines années».

Cette démarche est inscrite, selon lui, «au titre du développement de l'exploration et de l'exploitation des ressources minières nationales L'Algérie est un pays riche en matière premières souterraines sous-exploitées.

L'exploitation de ces richesses est essentielle aussi pour diversifier les ressources énergétiques et financières, mais surtout pour faire face à la concurrence.

De nombreux pays africains se sont lancés dans l'industrie minière avec des partenaires étrangers pour répondre à la demande des secteurs industriels, technologiques et énergétiques.

L'enjeu est de taille

«Les prévisions de la Banque mondiale affirment qu'en 2050, les prix des minerais bruts connaîtront une augmentation conséquente. Le lithium connaîtra une hausse de 498%, le graphite 494% et le cobalt à 460%», a rappelé le ministre, estimant que «ces prévisions imposent la nécessité de trouver, dès maintenant, des alternatives pour faire face au manque et associer le secteur minier, de manière efficace, dans le développement économique mondial et utiliser de nouvelles technologies d'exploration». L'Algérie a revu et modifié la Loi sur les mines, et ce, de façon à faciliter les investissements et à attirer plus d'investisseurs étrangers.

«Une feuille de route a été mise en place visant l'optimisation des mines inexploitées», évoquant «la mise en exergue le programme de recherche (2021/2023) lancé par l'agence nationale des activités minières et l'office national des recherches géologiques et minières d'une valeur de 4.8 mds DA».

Le ministre, a rappelé, dans son discours, «les réalisations accomplies en termes d'exploitation des mines d'or, ainsi que le lancement des projets Gara Djebilet (fer), Oued Amizour et du phosphate intégré estimant que

REPÈRE

Transition énergétique

L'appel d'offres pour la réalisation des centrales photovoltaïques dans 11 wilayas lancé

L'appel d'offres pour la réalisation des centrales photovoltaïques dans 11 wilayas lancé. Onze wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux bénéficieront de centrales électriques. En effet, la filiale «Énergie renouvelable» du Groupe Sonelgaz a entamé les procédures pour la réalisation de centrales solaires photovoltaïques dans ces régions. Un appel national et international est lancé. Une première étape pour la production de 15.000 Mégawatts d'ici l'an 2035.

Ainsi 15 centrales solaires, de 2.000 Mégawatts chacune, sont prévues pour entamer la Transition énergétique en Algérie. «On est entrain de faire dans la vision stratégique de 2035», a indiqué le P-dg de Sonelgaz, Mourad Adjal, au micro de Sofia Boukercha de la Chaîne III de la Radio algérienne, ajoutant que son entreprise «a bénéficié d'un programme de 15.000 Mégawatts et l'appel d'offres internationaux a été lancé il y a un mois à peine, pour la réalisation de 20.000 Mégawatts, car le programme ambitieux est d'envergure internationale».

Selon l'intervenant «on ambitionne d'exporter dans les années à venir le kilowattheure vert».

«Ces 15 centrales seront implantées dans 11 wilayas, avec une capacité unitaire entre 80 et 220 Mégawatts, dont Béchar (deux centrales), Biskra (trois centrales) Bordj Bou-Arreridj (deux centrales), à M'sila, Batna, Laghouat, Ghardaïa, Tiaret, El Oued, Tougourt et El Meghair», précise le porte-parole du Groupe Sonelgaz, Khalil Hedna. L'objectif, rappelle-t-on, est de permettre à l'Algérie de franchir la dépendance de l'énergie fossile.

«Le développement de l'industrie nationale ne saurait se réaliser qu'avec les produits locaux qui ne sont pas exploités convenablement». L'Etat s'engage ainsi à améliorer la gouvernance minière et vise à faire du secteur minier un catalyseur de la transformation de l'économie, dépendante des revenus des énergies fossiles.

Samira Takharboucht

Le groupe industriel minier Manadjim El Djazaïr (Manel)

216 millions de dollars d'exportations en 2022

Le groupe industriel minier Manadjim El Djazaïr (Manel) a réalisé des exportations d'une valeur de 216 millions de dollars en 2022, en croissance de 110 % par rapport à 2021. C'est ce qu'a fait savoir avant-hier son P-dg, Mohamed Sakhri Harami, et ce, lors de son intervention aux travaux d'un workshop sur les ressources minérales en Algérie.

En effet, M. Harami a expliqué que les exportations du groupe Manal ont connu, ces dernières années, une tendance haussière, passant de 57 millions de dollars en 2020 à 103 millions de dollars en 2021 puis à 216 millions de dollars en 2022. Selon lui, cette tendance devrait se poursuivre, en 2023, ce qui permettra au groupe Manal de réaliser une nouvelle hausse du chiffre d'affaires durant l'année en cours, à 49,3 milliards de dinars contre 44,3 milliards en 2022, a-t-il indiqué. «Ces résultats ont été enregistrés grâce à la mise en œuvre du Plan de développement du groupe Manal, impliquant le lancement de nouveaux projets ainsi que l'augmentation des capacités de production actuelles», a souligné M. Harami au passage.

Le plan de développement comprend aussi, a-t-il dit, la valorisation des produits miniers afin de réaliser l'ensemble de la chaîne de valeur localement et le lancement de grands projets structurants à savoir le projet de phosphate intégré, l'exploitation de la mine de Gara Djebilet et le projet de zinc et de plomb

à Oued Amizour et Tala Hamza. A cela s'ajoute, la réalisation d'un programme de recherche constitué de 26 projets durant la période 2021-2023. Le même responsable a précisé auparavant que la valorisation des ressources minières afin d'obtenir des matières premières utilisées dans les industries de transformation pour couvrir les besoins du marché local et exporter l'excédent de production, contribuera à la réduction de la facture d'importation et la réalisation de recettes en devises.

Par ailleurs, les participants aux travaux de ce workshop organisé par l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), se sont accordés sur l'intérêt de développer plusieurs ressources minérales intervenant notamment dans la transition énergétique et dont la demande pourrait connaître une hausse importante dans les prochaines années. A ce propos, le représentant de l'Agence nationale de l'activité minière (ANAM), Rachid Abchiche, a indiqué qu'il y aura une demande accrue de minéraux, notamment le lithium, le cobalt, le nickel, le cuivre et les terres rares. A noter que l'ouverture de ce workshop, tenu sous le thème : «Ressources minérales de l'Algérie : bilan, perspectives de développement et prospective d'exploration minière», a été présidée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Manel Z.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Lancement de Fiat en Algérie

La marque italienne à la rescousse d'un marché en crise

Le secteur de l'automobile a étreint, hier, l'acte 1 de son émancipation de la crise chronique qu'il vit depuis plus de 5 ans, et c'est le constructeur italien, «Fiat», qui a eu la primeur pour entamer cette nouvelle période dans la vie de l'industrie automobile de l'Algérie.

En présence des tout nouveaux ministres de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique et du Commerce et de la Promotion des Exportations, ainsi que des Ambassadeurs d'Algérie en Italie et d'Italie en Algérie, outre les dirigeants local, régional et international de L'entreprise "Stellantis", qui possède, entre autres marques de voitures, la marque «Fiat», ainsi que du wali d'Oran dans la wilaya duquel se localise l'usine «Fiat» sur le site de Tafraoui, le lancement a eu lieu, attirant un parterre important de médias lourds et de journalistes des médias papier et électroniques, venu s'enquérir des modèles qui seront commercialisés en Algérie.

Le ministre de l'Industrie a fait le déplacement au Sheraton Club-des-Pins où se déroulait l'événement, marquant cet événement par une intervention inaugurale



Le ministre a tenu à féliciter les dirigeants de «Fiat», dont il a mis en avant autant l'efficacité que la ténacité. (Photo : D.R)

où il s'est exprimé sur les enjeux de ce lancement et la symbolique qu'il revêt, rappelant, au besoin, que «cette nouvelle étape traduit la réussite des efforts fournis pour le secteur pour mettre un terme à la série de crises qui affectent le marché automobile en Algérie. Ceci grâce à la mise en place des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. (...)»

Le ministre a tenu, par ailleurs, à féliciter les dirigeants de «Fiat», dont il a mis en avant autant l'efficacité que la ténacité. S'en sont

suivies les interventions des Ambassadeurs, de teneur diplomatique, qui ont mis en avant le grand capital de confiance qui existe entre les deux pays que sous-tendent d'excellentes relations relevant désormais de la tradition, «Fiat» étant aujourd'hui la consécration, dans le secteur automobile, d'un partenariat qui a déjà pris des formes multiples entre les deux pays.

M. Tahraoui, Directeur général de «Fiat» Algérie – Tunisie, a, lui, axé son intervention sur la gamme qui arrive en Algérie et dont il a dit

qu'elle sera commercialisée dès demain 21 mars, soit un démarrage printanier pour «Fiat» qui aligne les symboles avec un lancement le 19 mars, jour de la Victoire, et qui arrive avec une gamme de six véhicules, dont trois du segment des véhicules particuliers et les trois autres du segment utilitaire.

Dans la première catégorie, il y a une «Fiat 500 hybride», un SUV 4X4 «Fiat 500X», et une berline, la Tipo, alors que les utilitaires alignent le Doblo, le Scudo et le Ducato, soit une diversité sur deux segments que «Fiat» donne à voir comme une garantie de fournir un véhicule pour chaque besoin. Pour ce qui est du prix d'entrée du marché toutes taxes comprises, ils sont compris entre 2 millions et 4,5 millions de dinars. A ce dernier titre, et interpellé par une journaliste d'un quotidien national sur le prix élevé des véhicules proposés par «Fiat», le représentant de la marque en Algérie a tout de même tenu à faire remarquer que « les véhicules «Fiat» restent très compétitifs sur leur marché tout en offrant une qualité identique» à celle de la concurrence. Cela d'autant, ajoutera l'intervenant, que lorsqu'on commencera la production localement et qu'on atteindra un certain taux d'intégration, nous pourrions étudier toutes les possibilités.

Par Ahmed Rehani

FIAT

Reprise de la concession automobile

Les prix et les modèles «Fiat» disponibles à la vente dévoilés

Le groupe "Stellantis" qui a signé, fin novembre dernier, le nouveau cahier des charges ainsi qu'une convention avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en application de l'accord-cadre signé au mois d'octobre dernier portant lancement du projet de construction automobile en Algérie de la marque italienne Fiat, filiale du groupe, a dévoilé, hier dimanche à Alger, les modèles de voitures Fiat disponibles à la vente ainsi que leurs prix. C'était lors d'une conférence de presse organisée en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. «Près de 50.000 véhicules seront vendus cette année», a assuré le groupe "Stellantis".

Pour ce qui est des modèles disponibles, ce même groupe "Stellantis" a fait cas de six modèles. «La première voiture hybride en Algérie qui sera commercialisée est la Fiat 500, et son prix sera proposé à 2.635.000 DA. Quant à la deuxième voiture, "Fiat 500x", elle sera proposée en deux versions, et son prix sera de 3.790.000 dinars, et la troisième voiture, "Tipo" au prix de 2.995.000 DZD», a révélé Hakim Boutehra, P-dg de "Stellantis Algérie".

S'agissant des voitures utilitaires, le groupe "Stellantis" propose le modèle "Fiat Doblo" au prix de 3.259.000 DZD. Au moment où le fourgon Ducato de la même marque est commercialisé à 4.120.000 DZD, et la Scudo est cédée à partir de 3.970.000 DZD, a poursuivi la même source. De son côté, le Directeur de la Région Afrique et Moyen-Orient du Groupe "Stellantis", Samir Cherfan, a assuré, hier dimanche, que le groupe commencera à produire la "Fiat 500" et la "Doblo" en Algérie d'ici la fin de l'année. «Il y aura également un autre projet que l'on ne peut pas annoncer, parce qu'il reste confidentiel jusqu'à présent», a-t-il révélé. C'était sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission «Invité de la Rédaction».

«Nous entendons, a poursuivi le Directeur de la Région Afrique et Moyen-Orient du Groupe "Stellantis", aller étape par étape pour une profonde intégration de plus de 30%. Nous visons les 40%», a-t-il poursuivi. Faisant remarquer que dans cette intégration il y a l'emboutissage des pots, l'assemblage de la caisse, la localisation des composants....

S'agissant de la pièce de rechange automobile, a poursuivi le même responsable, une partie sera produite en Algérie, dont, a observé Samir Cherfan, les lignes d'échappement, les pneus, les batteries, les parechocs et tous les habillages, notamment les sièges. Soulignant, au passage, que le Groupe "Stellantis" comptait mettre l'ensemble de son expérience et de ses efforts pour la réussite du projet "Fiat" en Algérie. «Ceci est motivé par le climat propice aux investissements en Algérie». «Avec la partie algérienne, il y a une très belle dynamique, Nous comptons continuer dans cette voie», a poursuivi Samir Cherfan.

Rabah M.

BRÈVE

Automobile :

L'usine Renault Algérie prépare sa reprise

A l'arrêt depuis 2020, l'usine Renault Algérie Production, située à Oued Tlalat dans la wilaya d'Oran, prépare son retour sur le marché automobile. C'est en tout cas, ce qu'a fait savoir, le Président Directeur général du groupe public Madar-Holding, Charaf-Eddine Amara, actionnaire dans la marque, relevant que la première voiture de Renault Algérie devrait être commercialisée l'année prochaine.

Dans une déclaration au journal *Echourouk*, M. Amara a indiqué que les responsables de la société travaillent actuellement pour faire correspondre le dossier de production avec le nouveau cahier des charges, publié en novembre dernier. Dès l'annonce de la reprise de la production à l'usine, l'entreprise pourra également déposer un dossier pour l'importation. La première voiture algérienne de Renault devrait être commercialisée en 2024. «Une fois que la société Renault Algérie aura annoncé officiellement le lancement de la fabrication de véhicules, elle commencera également à importer, en déposant un dossier d'importation de véhicules», a-t-il ajouté à ce propos.

Le P-dg du groupe public Madar-Holding, a déclaré également que l'entité juridique de la société Renault est aujourd'hui prête et a été achevée en coordination entre toutes les parties concernées. Selon lui, des préparatifs sont en cours sur la reprise de la fabrication de véhicules de la marque en fonction du nouveau cahier des charges.

Manel Z.

Octroi d'agrément aux opérateurs économiques pour l'activité de concessionnaires de véhicules neufs

Approbation de onze autres agréments dans les prochains jours

Le Directeur central du développement de l'industrie au ministère de l'industrie et de la Production pharmaceutique, Salem Ahmed Zaid est revenu hier dimanche à Alger, sur l'opération d'octroi d'agrément aux opérateurs économiques pour l'activité de concessionnaires de véhicules neufs. Affirmant que la tutelle (ministère de l'industrie et de la Production pharmaceutique, ndlr), a réceptionné sur la plate-forme numérique mise en place au profit des concessionnaires automobiles 73 demandes d'agrément préalable pour l'importation des véhicules tout type confondu.

Onze demandes d'agrément pour l'activité de concessionnaire automobiles, en cours d'examen, seront approuvées dans les prochains jours, a poursuivi Salem Ahmed Zaid. «Dans les tous prochains jours, nous aurons 14 concessionnaires automobiles», a assuré le Directeur central du développement de l'industrie au ministère de l'industrie et de la Production pharmaceutique.

«Dans le but de réapprovisionner le marché en véhicules en tant qu'étape parallèle à la fabrication de véhicules, et après la production de voitures "Fiat", toutes les facilités ont été accordées aux clients pour améliorer la production locale et une industrie intégrée», a fait remarquer Salem Ahmed Zaid. Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a-t-il poursuivi, continue de mettre en œuvre ses stratégies et à différents niveaux de fabrication et de fourniture de matières premières et semi-finies. En plus, a ajouté Salem Ahmed Zaid, d'offrir des produits et des industries métalliques et sidérurgiques pour financer de nombreuses industries avec ce matériau.

Début décembre dernier, Mohamed Djebili, directeur des industries sidérurgiques, mécaniques, aéronautiques et navales au ministère de l'Industrie,

avait fait cas de l'enregistrement de 21 demandes d'agrément préalable pour l'importation des véhicules tout type confondu. Dont, avait-il indiqué lors de son passage à *Echourouk TV*, 13 demandes concernent les engins roulants et 3 autres dans le domaine de la fabrication. «Le ministère de l'Industrie a recensé 151 comptes ou inscriptions au niveau de la plate-forme mise en place au profit des concessionnaires automobiles», avait-il fait savoir. Rappelant que l'importation automobile a coûté 28 milliards de dollars entre 2012 et 2016, soulignant que des négociations sont en cours avec d'autres constructeurs automobiles.

Evoquant le constructeur français, Renault, le directeur des industries sidérurgiques, mécaniques, aéronautiques et navales au ministère de l'Industrie avait indiqué que la marque au losange va se lancer dans la construction automobile, après avoir achevé le montage des kits bloqués au niveau des ports. «Renault fabriquera Symbol et Stepway, et d'autres modèles pourraient être ajoutés», avait poursuivi le directeur des industries sidérurgiques, mécaniques, aéronautiques et navales au ministère de l'Industrie, soulignant que les prix des voitures vont baisser pour revenir à leur niveau de 2015.

Hier, le P-dg du groupe Madar-Holding, Charaf-Eddine Amara, a annoncé, dans un entretien au quotidien arabophone *Echourouk*, que la commercialisation des premiers véhicules algériens avec la marque Renault aura lieu au cours de l'année 2024. «Une fois la société Renault Algérie aura annoncé officiellement le lancement de la fabrication de voitures, elle commencera aussi à importer, en déposant un dossier d'importation de véhicules», a-t-il dit.

Rabah Mokhtari

En déplacement à In Salah, le ministre de l'Intérieur révèle :

«13.000 zones d'ombre désenclavées après le grand isolement»

Conduisant une forte délégation ministérielle et accompagné par le ministre de la Solidarité, Kaoutar Krikou, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, est, depuis avant-hier, en déplacement officiel dans la wilaya d'In Salah et à travers lequel dans le Grand Sud du pays, où le responsable de la politique territoriale nationale, en mission particulière, a déclaré que les dix nouvelles wilayas du Sud sont au cœur d'un intérêt spécial pour l'Etat.



■ Le ministre de l'Intérieur a affirmé que sa visite à In Salah est «une preuve et épreuve à la fois que l'Etat tient à accompagner les nouvelles wilayas du Sud pour favoriser leur décollage économique et de développement». (Photo : DR)

«Les dix wilayas créées dans le Sud du pays disposent actuellement de tous les services nécessaires susceptibles de rapprocher l'administration du citoyen. Elles bénéficient d'un intérêt spécial et d'un accompagnement permanent assurés par l'Etat, dont l'objectif de ces visites de terrain dans les nouvelles wilayas est de s'assurer que ces dernières, appelées à devenir un centre de décision dans le futur, s'acquittent pleinement de leurs missions», a exprimé et jugé à la fois le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, lors de sa visite officielle accomplie avant-hier dans la wilaya d'In Salah.

Brahim Merad a annoncé, par la même occasion, que «13.000 zones d'ombres sur un total de 13.500 recensées à travers le pays, ont été désenclavées», dira le ministre de l'Intérieur.

En mission d'évaluation, de constat, de prospection, d'organisation, d'inauguration et d'orientation, la visite officielle du ministre de l'Intérieur à In Salah n'est qu'un début d'un long périple qu'il attend dans les wilayas du Grand Sud du pays, notamment dans les dix nouvelles villes,

créées par un Décret présidentiel dans le cadre de l'extension du territoire administratif national mais, également, dans le cadre de traitement de l'expansion démographique dans le Grand Sud, où Brahim Merad compte installer, lancer et assister progressivement l'organisation administrative, urbanistique, économique, sociale et territoriale. L'intérêt croissant porté pour l'économie du savoir et les start-ups, l'expansion des investissements dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie, l'augmentation des quotas du logement rural, le renforcement des réseaux routiers, la réalisation d'un centre universitaire, l'accomplissement de l'autosuffisance, telles sont les raisons et les objectifs de la présence du ministre de l'Intérieur dans la wilaya d'In Salah, l'une des dix nouvelles wilayas du Sud, où Brahim Merad compte donner un nouvel élan et une perspective claire et nette aux responsables locaux.

Dans un point de presse qu'il a animé avant-hier, le ministre de l'Intérieur a indiqué que sa visite à In Salah sera ponctuée, par la

suite, d'un rapport exhaustif qui sera soumis au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Le chef de l'Etat veut savoir quelles sont les véritables potentialités des dix nouvelles wilayas et les moyens de les développer», a fait savoir Brahim Merad.

Le ministre de l'Intérieur a affirmé que sa visite à In Salah est «une preuve et épreuve à la fois que l'Etat tient à accompagner les nouvelles wilayas du Sud pour favoriser leur décollage économique et de développement», dira-t-il.

Présidant, dans la même journée, une rencontre avec les acteurs de la société civile à la Maison de jeunes de la commune de In Salah, le ministre Brahim Merad a souligné que l'ensemble des préoccupations soulevées auparavant seront prises en charge par l'Etat, notamment concernant la création d'un centre universitaire, l'accès des investisseurs et des agriculteurs à l'expansion de leurs activités, et l'augmentation des quotas du logement rural. Brahim Merad a estimé que ces demandes étaient «objectives et raisonnables», annonçant, sur le

même plan, la consécration de 129 milliards de centimes pour promouvoir le développement local dans la wilaya d'In Salah. Le ministre de l'Intérieur a appelé à appuyer l'investissement dans cette wilaya qui dispose d'énormes potentialités dans le domaine de l'agriculture à même de contribuer aux efforts de l'Etat pour la réalisation de l'autosuffisance.

«L'intérêt croissant pour l'économie du savoir et les start-ups, d'où l'impératif pour les jeunes de s'orienter vers ce domaine», a-t-il relevé.

S'agissant du renforcement de l'infrastructure, le ministre a fait état d'un programme ambitieux pour le renforcement du réseau des routes nationales et de wilaya et le désenclavement de certaines régions du pays. Insistant sur l'importance du nouveau découpage administratif, notamment dans le rapprochement de l'administration du citoyen et la promotion du développement local, Brahim Merad a précisé que «près de 13.000 zones d'ombre à travers le pays ont été prises en charge», annonce-t-il.

Sofiane Abi

Après l'attaque d'un commissariat de police à Annaba 59 individus placés en détention provisoire

Les forces de police de la wilaya d'Annaba ont réussi à interpellé cinquante-neuf (59) individus qui avaient participé à l'attaque contre un commissariat de police situé à Sidi Salem dans la wilaya de Annaba. Les mis en cause ont attaqué les locaux de cet établissement sécuritaire utilisant des armes à feu, objets tranchants, chiens dressés et ont lancé des divers projectiles sur l'enceinte des services de police. Des véhicules appartenant à des éléments de la sûreté urbaine ont été également saccagés.

Selon des sources qui restent à confirmer, tout a commencé par une opération de police ayant pour mission de porter secours à une femme qui aurait été séquestrée et menacée de mort par son époux. Cet état de fait n'a pas été du goût des chefs de gang de ce quartier populaire qui ont été rassemblés avant de décider de prendre d'assaut la sûreté urbaine de la cité populaire de Sidi Salem. A travers des vidéos postées sur les réseaux sociaux, nous pouvons voir des dizaines d'individus qui tentaient d'escalader les murs de l'en-

ceinte du commissariat ainsi que deux autres personnes tirer en direction du commissariat avec des armes à feu à savoir (fusils à pompes ou fusil de chasse). Certains assaillants au volant de plusieurs véhicules qui s'adonnaient à des spectacles de rodéos aux alentours du commissariat. Selon les mêmes sources, l'arrivée des renforts a contraint les agresseurs à prendre la fuite. Sur instruction du parquet d'Al Hadjar, les services de police ont réussi à identifier les auteurs de cette agression contre le commissariat de Sidi Salem.

Cette opération menée par les éléments de la sûreté de wilaya d'Annaba a permis à l'interpellation de cinquante-neuf (59) individus. Lors d'un point de presse, un officier de la sûreté de wilaya d'Annaba a indiqué que les services de police et conformément aux instructions du Parquet ont effectués plusieurs opérations de recherches et d'investigation et ont menés des perquisitions au niveau de plusieurs domiciles des suspects. Ces opérations ont permis à la récupération de plusieurs armes à savoir : six fusils harpons

et douze flèches, des tenues de plongée, plusieurs bouteilles à air comprimé et des appareils (GPS).

Au cours des perquisitions, les services de police ont également mis la main sur des divers objets volés dont des bracelets, montres de valeur, lampes, tenues de plongées. Les policiers ont également réussi à saisir les quatre véhicules qui avaient été utilisées lors de l'attaque du commissariat à savoir une voiture de marque «Seat Ibiza», un véhicule de marque «Hyundai», une voiture «Renault Clio», un véhicule de marque «Peugeot 208», et une moto scooter. Selon le même officier, cinq kilos de résine de cannabis, une petite quantité de cocaïne, treize kilos de corail brut, 241 comprimés psychotropes et une importante somme en dinars ont été récupérés. Présentés au parquet d'El Hadjar, les mis en cause au nombre de 59 individus ont été placés en détention provisoire. Cependant, des mandats d'arrêt ont été lancés à l'encontre de dix-neuf personnes en fuite.

Moncef Redha

PAP

Lutte contre le terrorisme transfrontalier

Un rôle indomptable de l'Algérie, salue le PAP

Coïncidant avec la célébration de la journée du Parlement africain, la ville de Midrand située entre Pretoria et Johannesburg en Afrique du Sud abrite, depuis avant-hier, les travaux de la séance de la réunion du Parlement panafricain (PAP), à laquelle étaient présents des parlementaires africains membres des commissions permanentes, et à travers laquelle, le directeur du Centre Africain d'études et de recherche sur le Terrorisme (CAERT), en l'occurrence Idriss Allali, a rappelé et exprimé à la fois le rôle pionnier et continental de l'Algérie dans le domaine de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé. Dans un communiqué rendu public hier par le Conseil de la nation, ce dernier a rapporté les déclarations livrées par le directeur du CAERT lors de la réunion du PAP en Afrique du Sud, citant en exemple l'exposé fait par Idriss Allali devant les membres des commissions permanentes relevant du même Parlement. Dans son exposé, lit-on dans le communiqué du Conseil de la nation, sur «les mécanismes d'action du centre, son organisation et son rôle en Afrique», présenté lors des réunions des commissions permanentes du Parlement panafricain (PAP), dont les travaux ont été clôturés vendredi à Midrand (Afrique du Sud). «Idriss Allali s'est félicité du rôle pionnier de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé dans le continent africain», a précisé le Conseil de la nation à travers son bulletin d'information. «Le rôle pionnier de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le phénomène du terrorisme et le grand banditisme lui a valu des succès et une réputation mondiale», a fait observer le directeur du CAERT devant les participants du PAP. Ajoutant que «ce rôle axial de l'Algérie lui a permis d'abriter les sièges de deux institutions importantes de l'Union africaine (UA) ayant pour mission d'apporter leur soutien aux pays africains pour faire face et lutter contre ces phénomènes, à savoir le CAERT et le mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL)», relève le communiqué du Conseil de la nation. Par ailleurs, et à l'occasion des travaux de la séance de clôture de ces réunions, coïncidant avec la célébration de la journée du Parlement africain, les parlementaires africains ont écouté plusieurs autres exposés des présidents des commissions sur les conclusions de leurs réunions et leur programme d'action. Faut-il le rappeler, le Parlement africain (PAP), créé le 18 mars 2004, est un organe relevant de l'Union africaine (UA) ayant pour mission le renforcement de l'édification institutionnelle de l'UA et la mise en place d'une base officielle aux peuples africains en vue du dialogue et de la participation à la prise des décisions concernant les questions les plus importantes qui concernent le continent africain.

S. Abi

INFO EXPRESS

Oum El Bouaghi

La mercuriale toujours en hausse

A trois jours du mois sacré de Ramadan, les prix des fruits et légumes restent inabondables et ne cessent de grimper. La bourse de certains ménages s'en ressent inexorablement. La mercuriale dans toute sa composante affiche des tarifs prohibitifs qui donnent le tourniquet. Au marché du centre-ville de Aïn Beïda, très achalandé par des produits exposés, les prix de vente compétitifs qui attirent beaucoup les visiteurs des wilayas limitrophes connaissent aujourd'hui une certaine baisse de la demande, puisque les prix ayant connu une augmentation vertigineuse. A titre d'exemple, le prix de la bonne tomate atteint les 140 DA. La salade et l'oignon sont les plus touchés par ces augmentations, leurs prix variant entre 200 et 210 DA le kilogramme. Même chose pour les haricots verts, poivrons, betteraves, courgettes, citron, petits poids, pomme de terre, revus également à la hausse. Quant aux fruits, ils sont devenus pratiquement inaccessibles, y compris pour les bourses moyennes. Leurs prix ont grimpé ces derniers jours. Les pommes sont ainsi cédées entre 400 et 600 DA le kilogramme, les fraises à 380 DA, les bananes sont montées brusquement à 580 DA, l'orange Thomson à 280 DA. Il ressort que ces augmentations inexplicables c'est toujours le phénomène spéculatif érigé par certains mandataires véreux qui tirent profit de toutes les situations. En conclusion, le consommateur attend des mesures coercitives à l'encontre des spéculateurs et opportunistes par les pouvoirs publics afin d'endiguer la spéculation et réguler les marchés des fruits et légumes durant le mois de Ramadan.

A.Remache

Samsung

L'expérience Galaxy pour tous

Samsung Electronics vient d'officialiser les Galaxy A54 5G et Galaxy A34 5G, en complément des Galaxy A14 5G et Galaxy A14. Ces quatre smartphones, arborent cette année un nouveau design commun, hérité des Galaxy S23.

Fins et élégants, leurs bordures sont délicatement arrondies et les capteurs photos parfaitement intégrés au dos des smartphones. Ils se caractérisent également par leur grande autonomie, pouvant tenir jusqu'à 2 jours. « Les expériences mobiles de pointes jouent un rôle de plus en plus essentiel au quotidien », a déclaré TM Roh, Président et responsable de la division MX (Mobile eXperience) chez Samsung Electronics. « Grâce aux optimisations apportées à la série Galaxy A, nous permettons à davantage de personnes dans le monde d'accéder à ces innovations ».

Les Galaxy A54 5G et Galaxy A34 5G permettent d'obtenir des images



nettes, même en conditions de faible luminosité, grâce au mode nuit et à l'intelligence artificielle. Idéal en soirée par exemple, le mode nuit parvient en effet à capter plus de lumière en fusionnant plusieurs pixels en un. Les Galaxy A54 5G et A34 5G ne sont pas en reste côté vidéo, grâce à la stabilisation optique de l'image (OIS) doublée d'une stabilisation numérique (VDIS) optimisées, pour des vidéos nettes même lorsque l'utilisateur est en mouvement. Pour les utilisateurs qui souhaitent prendre des selfies riches en détails, ou participer à des appels vidéo en haute résolution, le Galaxy A54 5G est doté d'un capteur frontal de 32

MP. Les Galaxy A14 et A14 5G sont quant à eux dotés d'un capteur principal de

50 MP. L'ensemble de la gamme est également équipée d'un capteur Macro, pour saisir le moindre détail. Il est également plus facile de supprimer des objets, ombres et reflets indésirables grâce aux outils d'édition optimisés avec les Galaxy A54 5G et Galaxy A34 5G.

Les Galaxy A54 5G et A34 5G sont dotés d'écrans Super AMOLED immersifs de respectivement 6,4" et 6,6", au taux de rafraîchissement de 120 Hz. Très lumineux, ils permettent de consulter confortablement ses contenus même en plein soleil. Le Galaxy A14 5G est équipé d'un grand écran FHD+ de 6,6" au taux de rafraîchissement de 90 Hz. Le Galaxy A14 est lui aussi doté d'un écran FHD+ de 6.6"6.

Grâce à la vitesse de la

5G, les Galaxy A54 5G, Galaxy A34 5G et Galaxy A14 5G assurent une connectivité rapide et stable pour streamer et télécharger sans interruption ou encore partager des contenus en un clin d'œil.

Les Galaxy A54 5G et A34 5G recevront par ailleurs jusqu'à 4 générations de mises à jour du système d'exploitation et 5 ans de mises à jour de sécurité. Les expériences mobiles ne peuvent être satisfaisantes que si elles sont sécurisées. Avec le tableau de bord Sécurité et Confidentialité de Samsung, l'utilisateur contrôle les données auxquelles a accès chaque application et peut facilement en stopper la collecte. Private Share permet de partager des fichiers importants contenant des informations sensibles ou personnelles avec un niveau de confidentialité extrême. Grâce à cette fonctionnalité, il est possible de partager des fichiers avec une sélection de destinataires désignés, en fixant une limite de temps et en empêchant les captures d'écran.

INFO EXPRESS

Mascara

Lancement du sixième concours régional de psalmodie du Saint Coran

La sixième édition du concours régional de psalmodie du saint Coran a été lancée avant-hier à l'école coranique «Amr Ibn El-Aas» de la commune d'El-Mamounia (Mascara). Cents-cinquante (150) jeunes apprenants du Coran, notamment des élèves des écoles coraniques et des zaouïas des wilayas de Mascara, Saïda et Tiaret, participent au concours, organisé à l'initiative de l'Office local du tourisme de la commune d'El-Mamounia en coordination avec la Direction des affaires religieuses et wakfs et l'association de wilaya des activités de la jeunesse. Cette manifestation de deux jours est supervisée par un jury composé d'imams et d'enseignants en éducation coranique, ainsi que des cadres de la Direction des affaires religieuses et wakfs. L'annonce des trois premiers lauréats du concours est attendue dimanche, a-t-on indiqué à la Direction des affaires religieuses et wakfs, soulignant que les lauréats participeront au concours national de psalmodie du Coran, qui aura lieu au cours du mois de Ramadhan à Alger, sous la tutelle du ministère des Affaires religieuses et Wakfs. D'autre part, l'Office local du tourisme de la commune d'El-Mamounia a programmé, en coopération avec la direction des Affaires religieuses durant le mois de Ramadhan prochain, des manifestations pour faire connaître les activités des anciennes zaouïas, mosquées et écoles coraniques, a souligné le responsable de l'Office, Farid Zougarat. ■

Santé

Ouverture de services de réanimation dans tous les établissements hospitaliers

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi, a annoncé, samedi passé à Alger, l'ouverture de services de réanimation dans tous les établissements hospitaliers à travers le pays en vue d'assurer une prise en charge optimale des patients. Inaugurant un nouveau service à l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en maladies infectieuses, Laadi-Flici (Ex El-Kettar), M. Saïhi a relevé l'importance des services de réanimation dans tous les établissements hospitaliers du pays, en vue d'assurer une prise en charge optimale des patients, d'une part, et faire face à

toute urgence à l'instar de la pandémie Covid-19 qui a secoué le monde ces dernières années, d'autre part. Le ministre de la Santé a indiqué, à cette occasion, que «l'EHS Laadi-Flici nécessitait ce service de réanimation, doté de matériels nécessaires numérisés permettant aux professionnels de la santé d'exercer leur métier de manière à offrir de meilleures prestations aux patients». Le ministère est déterminé à ouvrir des services de réanimation là où il y a des services d'urgences partout sur le territoire national afin d'éviter aux patients la charge du déplacement

et desserrer l'étau sur les professionnels de la santé. Evoquant la numérisation, M. Saïhi s'est félicité du niveau de prise en charge des patients dans de nombreux établissements hospitaliers, précisant que son département était «déterminé» à poursuivre la numérisation du secteur conformément aux orientations des pouvoirs publics, dans l'objectif d'améliorer davantage les services fournis aux citoyens après numérisation des dossiers, pour permettre aux patients de se faire soigner partout dans le pays et aux spécialistes d'assurer un bon suivi. ■

Education

Nette amélioration des résultats du 1^{er} trimestre par rapport aux années précédentes

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé, samedi à Alger, que les résultats du premier trimestre de l'année en cours, tous cycles confondus, affichaient «une nette amélioration» par rapport aux précédentes années. Présidant une conférence nationale d'évaluation des préparatifs aux examens scolaires session 2023 et à la prochaine rentrée scolaire, M. Belaabed a précisé que les résultats du premier trimestre des trois cycles d'enseignement «ont affiché une nette amélioration par rapport aux années précédentes, notam-

ment au cycle primaire où les élèves ont eu une moyenne égale ou supérieure à 5/10, soit 93,52%, la meilleure moyenne au cours des cinq dernières années». Pour la langue anglaise enseignée au début de cette année pour les élèves de la troisième année de l'enseignement primaire, le ministre a indiqué que «d'excellents» résultats ont été obtenus, en ce sens que 85,28% des élèves ont eu la moyenne. Quant à l'enseignement moyen, M. Belaabed a indiqué que près du tiers des élèves ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20, soit 65,73%, le

plus haut taux ayant été enregistré auprès des élèves de la quatrième année avec 72,19%. Concernant l'enseignement secondaire, le ministre a affirmé que plus de la moitié des élèves ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20, soulignant que les élèves de la filière des arts, créée sur instruction du président de la République, représentent un taux supérieur à 93,50% parmi ceux ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20. Evoquant les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire notamment la consécration de l'enseignement de ta-

mazight, le premier responsable du secteur a affirmé que «l'enseignement de cette langue sera élargi dans le cadre des textes organisationnels et juridiques en vigueur en œuvrant de concert avec le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA)». Par ailleurs, M. Belaabed a mis en avant les nouveautés ayant marqué cette année scolaire grâce à la vision éclairée du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, formulant le souhait de voir la prochaine rentrée scolaire marquée également de «riches accomplissements». ■

Agression sioniste à Jénine

L'UE appelle à une enquête «urgente» sur la mort d'un enfant palestinien

L'Union européenne (UE) a appelé à une enquête «urgente et transparente» sur la mort de l'enfant palestinien, Omar Muhammad Awadin, 16 ans, tombé en martyr sous les balles des forces de l'occupation sioniste à Jénine, au Nord de la Cisjordanie occupée, a rapporté samedi l'agence de presse WAFA.

L'UE a rappelé, dans un tweet publié vendredi soir par son bureau à El-Qods occupée, que «les enfants bénéficient d'une protection spéciale en vertu du droit international». L'ar-



Muhammad Awadin, 16 ans, tombé en martyr sous les balles des forces de l'occupant sioniste.

mée de l'occupation sioniste s'est infiltrée jeudi dans la rue Abu Bakr au centre de Jénine, et tué quatre Palestiniens : Saleh Barakat Shreim (29 ans), Nidal Amin Zaidan Khazim (28 ans), et Louay Khalil Al-Zughair (37 ans), et l'enfant Awadin. Muhammad Awadin, le père du martyr Omar, a déclaré que son

fil faisait du vélo dans la rue et que les forces sionistes l'ont tué sans qu'il leur pose le moindre danger. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a fermement dénoncé jeudi, «le massacre» perpétré par les forces d'occupation dans le camp de réfugiés de Jénine. Dans un communiqué de presse,

la diplomatie palestinienne a réaffirmé que «ce crime odieux» reflétait les positions internationales «faibles et leur échec». Depuis le début de l'année, 89 Palestiniens sont tombés en martyrs dans des agressions sionistes dont 17 enfants et une femme, selon WAFA.

Agence

Palestine

La CONASADH salue la décision du Comité de l'ONU contre la torture en faveur d'un prisonnier sahraoui

La Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASADH) s'est félicitée de la récente décision du Comité des Nations unies contre la torture (CAT) sur le cas du prisonnier politique sahraoui, Abdel Jalil Laaroussi, confirmant qu'il est «victime de torture et de mauvais traitements» de la part des agents de l'occupant marocain.

Cette décision du CAT est la plus récente d'une série de ses décisions confirmant le recours persistant à la torture, aux mauvais traitements et à l'extorsion d'aveux sous la torture contre les défenseurs des droits de l'Homme et les prisonniers politiques sahraouis, précise la CONASADH dans un communiqué rendu public vendredi.

La première décision concernait le cas de

Naama Asfari et d'Omar N'Dour en 2016, suivi de Sidi Abdallah Abahah et Mohammed Bouryal en 2021, rappelle-t-elle.

«Toutes ces décisions démontrent et prouvent que le Maroc a systématiquement utilisé la torture et les traitements inhumains au Sahara occidental, et en particulier contre le groupe Gdeim Izik qui continue d'être emprisonné illégalement depuis 2010 en raison de sa participation au camp de protestation pacifique de Gdeim Izik dans les territoires occupés du Sahara occidental», souligne le communiqué.

«La Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme est réconfortée par cette décision et poursuivra ses efforts, en collaboration avec les groupes internationaux de défense des droits de l'Homme, pour déposer des plaintes au nom du

groupe Gdeim Izik devant le Comité des Nations unies contre la torture, les groupes de travail compétents des Nations unies et d'autres procédures spéciales des Nations unies», ajoute le texte.

«Le non-respect continu par le Maroc des instruments internationaux et sa non-application des décisions des mécanismes onusiens des droits de l'Homme doivent être vivement dénoncés et condamnés», poursuit la CONASADH dans son communiqué. «En réponse à ces décisions, qui exposent ses violations systématiques des droits de l'Homme contre les Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, le Maroc utilise des représailles et des sanctions pour tous les défenseurs des droits de l'Homme qui coopèrent avec l'ONU»,

déplore-t-elle. A cet égard, la CONASADH «appelle le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, le Haut Commissariat des droits de l'Homme des Nations unies et tous les autres organes compétents à redoubler d'efforts pour amener le Maroc à respecter ses obligations internationales conformément aux traités des Nations unies qu'il a signés et ratifiés».

Elle «renouvelle son engagement en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme et souligne que les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé découlent du déni du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», conclut le communiqué.

Agence

France

De nouvelles manifestations contre la réforme des retraites

De nouveaux rassemblements se sont déroulés partout en France ce samedi contre la réforme des retraites. Les députés doivent s'exprimer lundi sur l'avenir du gouvernement. Les députés LR sont au centre du jeu et des critiques.

De nouvelles manifestations contre la réforme des retraites ont eu lieu ce samedi dans les grandes villes ainsi que dans plusieurs petites villes. Lire l'article

À Paris, les rassemblements ont été interdits une nouvelle fois place de la Concorde et sur les Champs-Élysées. Une manifestation se déroule ce soir dans le sud du pays. La plus grande raffinerie de France est à l'arrêt depuis vendredi soir en Normandie. Au moins 4 députés LR sur 61 vont voter la motion de censure transpartisane porté par le groupe Liot lundi.

La police a fait savoir à BFMTV que 81 personnes avaient été interpellées ce samedi en marge de la troisième soirée de tensions liées aux manifestations contre la réforme des retraites à Paris.

76 personnes ont été interpellées ce samedi soir en marge de la manifestation qui a lieu dans le 13^e arrondissement de la capitale, selon une source policière.

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a appelé ses anciens confrères des Républicains à «retrouver leurs esprits», dans une interview au *Parisien* publiée ce samedi. Après le recours au 49.3 faute d'avoir une majorité suffisante pour faire passer la loi contre la réforme des retraites, le ministre appelle les LR à «abandonner toutes les postures politiciennes».

«Le texte devra être appliqué», a répété Bruno Le Maire, ajoutant qu'«aucune violence ne doit être tolérée, à aucun endroit».

Interrogé sur une éventuelle chute du gouvernement, il a répliqué en s'interrogeant : «La réforme des retraites vaut-elle, oui ou non, la chute du gouvernement et le désordre politique ? La réponse est

clairement non. Que chacun prenne lundi ses responsabilités !»

La police annonce ce samedi soir à BFMTV que la CGT appelle à la dispersion de la manifestation à Paris : «En raison de la présence de nombreux casseurs, l'organisateur appelle à la dispersion.»

Des centaines de personnes se sont élancées ce samedi, aux alentours de 18h, place d'Italie à Paris (13^e), à l'appel de l'Union Régionale Île-de-France CGT. «La détermination est décuplée», a fait savoir sur BFMTV Olivier Mateu, secrétaire de l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône. Il considère qu'en activant le 49.3, «le Président et la Première ministre viennent de cracher à la figure de tous les travailleurs du pays, et on sent qu'on est à quelques encablures de la victoire».

«Nous on souhaiterait l'abattement complet de cette réforme. Je n'ai pas l'impression que le gouvernement tienne bien droit», développe le syndicaliste. «S'il doit y avoir débat, y compris à travers le référendum qui est demandé par un certain nombre de députés, on doit pouvoir discuter tranquillement des moyens à mettre en oeuvre pour financer la retraite à 64 ans».

Plusieurs charges de la police à l'encontre des manifestants ont eu lieu ce samedi soir à Paris, dans le 13^e arrondissement.

À l'origine, un petit groupe de manifestants devait se réunir à l'appel de l'Union Régionale Île-de-France CGT place d'Italie.

Mais leur nombre a grossi, étant donné que les manifestants qui devaient participer au rassemblement place de la Concorde, finalement interdit par la Préfecture de police, s'y sont rendus.

Des premières interventions des forces de l'ordre ont eu lieu pour des perturbateurs qui tentaient de créer des barricades. ■

Presse française

contribution

Deux rapports internationaux à méditer

L'évolution de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD et celui de l'Indice de Transparency International sur la corruption

Après des rapports relativement positifs pour 2023, insistant sur le fait que cela est dû essentiellement à une conjoncture favorable du prix élevé des hydrocarbures en raison des tensions géostratégiques, sur le plan macro financiers et des indicateurs modérés sur le plan macro social, de la Banque mondiale et du FMI (voir nos contributions nationales et internationales www.google.com 10 janvier 2023, le rapport de la Banque mondiale sur l'économie algérienne, des perspectives positives pour 2023) mais dont le développement durable implique de profondes réformes structurelles, tout en prenant avec précautions pour certaines conclusions devant tenir compte de l'échantillon des enquêtés et des hypothèses de calcul, nous avons deux rapports internationaux sur l'Algérie.

Le Danemark, la Finlande et la Nouvelle-Zélande dominent le classement, avec un score de 88. Suivent la Norvège, Singapour et la Suède, avec 85 points. Puis la Suisse, avec 84 points. Les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Allemagne se placent respectivement aux 8e, 9e et 10e places.

Le Royaume-Uni occupe la 11ème place, Hong Kong (12ème), le Canada (19ème), l'Australie, la Belgique et le Japon (18ème), la France (22ème), les Emirats Arabes Unis (24ème). Les Etats-Unis 27ème, le Qatar (31ème), la Corée du Sud (32ème), l'Espagne (34ème), l'Italie (42ème). L'Arabie Saoudite (52ème), la Chine (66ème), le Mexique (124ème), la Russie (136ème), l'Iran (150ème). En bas du classement, nous avons le Venezuela (177ème/14 points), la Somalie et la Syrie la 178ème place avec 13 points, le Soudan du Sud (180ème/11 points). Pour l'Algérie, les organes dépendant de l'exécutif soit du ministère de la justice ou du ministre des Finances ou du Premier ministre ne sont pas neutres et l'expérience récente des détenus de hauts responsables dont des ex premiers ministres et même un ministre de la Justice, en est la preuve. Dans les pays développés l'organe suprême de contrôle des deniers publics est la Cour des



Selon le rapport du PNUD de 2022, nous vivons dans un monde d'inquiétude où la pandémie actuelle de Covid-19 a entraîné un recul du développement humain et la guerre en Ukraine et dans d'autres parties du monde génère de nouvelles souffrances humaines dans un ordre géopolitique mouvant et un système multilatéral exsangue

comptes, organe indépendant qui d'ailleurs en Algérie a été consacré par la nouvelle Constitution, devant éviter de créer d'autres organes qui se télescopent.

Les intentions de lutte contre la corruption certes louables afin que ce rêve si cher à tous les Algériens, condition d'un Front national interne solide face tant aux tensions budgétaires, sociales internes, que géostratégiques à nos frontières s'appliqueront-elles sur le terrain ? Il ne faut pas confondre la corruption, avec acte de gestion, la dépénalisation de l'acte de gestion que je réclame depuis de longues années, afin d'éviter de freiner les énergies créatrices, la définition du manager étant de prendre des risques, pouvant gagner ou perdre. Le cancer de la corruption, démobilise la société par une méfiance généralisée et accentue le divorce Etat-citoyens. Le combat

contre la corruption, pour son efficacité doit reposer sur la mise en place de mécanismes de régulation transparents, en fait une bonne gouvernance. Les différents scandales financiers en Algérie, qui touchent certains secteurs publics et privés, relatés chaque jour par la presse nationale, dépassent souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur, encore que tout Etat de droit suppose la présomption d'innocence afin d'éviter les suspensions et les règlements de comptes inutiles. Pourtant, ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures de contrôle. Cela dénote l'urgence de mécanismes de contrôle transparents qui évitent que ces pratiques ne se reproduisent renvoyant à plus de liberté, de justice sociale, (indépen-

dance de la justice), de moralité des institutions et de démocratie non plaquée selon les schémas occidentales mais tenant compte des riches anthropologies culturelles de chaque Nation (voir A.Sen, indien professeur à Harvard prix Nobel d'Économie). Si l'on excepte la mauvaise gestion de certaines entreprises publiques qui accaparent une partie importante du financement public, il ne faut jamais oublier l'administration et les services collectifs dont les infrastructures qui également accaparent la mauvaise gestion des services collectifs et devant se poser la question de l'efficacité des transferts sociaux souvent mal gérés et mal ciblés qui ne s'adressent pas toujours aux plus démunis.

En conclusion, selon le rapport du PNUD de 2022, nous vivons dans un monde d'inquiétude où la pandémie actuelle de COVID-19 a entraîné un recul du développement humain et la guerre en Ukraine et dans d'autres parties du monde génère de nouvelles souffrances humaines dans un ordre géopolitique mouvant et un système multilatéral exsangue. Pour celui de Transparency International, le contrôle le plus efficace passe par une plus grande moralisation de la société lie à la démocratisation et une visibilité de la politique socio-économique, la corruption démobilisant la population, devant s'attaquer à l'essence, l'écosystème et notamment la bureaucratisation centrale et locale qui enfante la sphère informelle et la corruption.

Pr des universités, expert international
Abderrahmane Mebtoul

Relizane

La grande lessive !

L'Office nationale d'assainissement et l'Algérienne des eaux de la wilaya de Relizane mobiliseront, lors de cette campagne, toutes les unités et ressources humaines et matérielles pour procéder aux opérations de nettoyage et de curage des regards, des collecteurs, des réseaux d'assainissement et à l'extraction des déchets solides, selon les organisateurs de cette vaste campagne.

Les ordures ménagères et les réseaux d'assainissement mal entretenus, restent parmi les sources de nuisances qui altèrent la santé humaine. A cet effet, une vaste opération d'assainissement vient d'être engagée par les services communaux d'hygiène auxquels se sont jointes deux brigades de l'ONA et l'ADE, apprend-on auprès de l'APC. L'opération qui s'étale sur tout le mois de Ramadan fera débarrasser les 25 cités des ordures ménagères qui jonchent les pourtours des habitations, le curage à l'intérieur des cages



d'escalier et la remise des tampons sur les regards en plus de la réparation des fuites d'eau. D'autre part, le personnel féminin du bureau d'hygiène communal a programmé des sorties, du porte-à-porte parallèlement à cette grande action pour sensibiliser les ménages sur le res-

pect des horaires de ramassage et celui de l'ensachage. A ce sujet, il est indiqué que le quartier qui conserve sa propreté verra ses enfants récompensés par l'APC lors de la Journée mondiale de l'enfance qui coïncide avec le 1^{er} juin de chaque année. Aussi, l'espace verdoyant

et récréatif de « Kalaa », d'une superficie de deux hectares, un lieu prisé par les familles durant la période estivale, vient d'être doté d'éclairage et de panneaux publicitaires louant les mérites de l'environnement dans le cadre de sa réhabilitation.

N. Malik

L'euro dépasse le seuil de 250 DA

Le marché parallèle des devises dans la wilaya de Relizane flambe ces derniers jours face à la monnaie locale. Une flambée de la monnaie européenne face au dinar algérien est enregistrée ces derniers jours sur le marché noir. Un (1) euro est échangé à 240 DA à l'achat et 250 DA à la vente. En effet, l'euro est cédé à 250 DA, soit 24.500 DA les 100 euros, un record jamais égalé, auparavant. Alors qu'il y a, un peu plus d'un mois,

cette devise, convoitée surtout par les importateurs, les agences de voyages qui ont toujours besoin de liquidités pour les réservations d'hôtels à l'approche des départs pour la Ombra, ceux qui doivent se déplacer à l'étranger pour des raisons de santé ou tout autre motif, avoisinait presque les 24.500 DA. C'est dire aussi, que quelque part, quelque chose ne tourne pas rond, dans ce négoce qui échappe à tout

contrôle, face à la monnaie locale qui reste exposée à toutes les fluctuations du fait de sa faiblesse pour les raisons que chacun sait et qu'il n'est nul besoin d'énumérer. Autre catégorie de personnes, attendues de pied ferme, à la sortie des banques, à des dates précises de chaque mois, sont bien sûr, les retraités d'Outre-mer, les anciens combattants des puissances coloniales qui peinent aussi à percevoir leurs dus. Ne vous avisez

pas de chercher un tarif inférieur à celui qui est pratiqué à Relizane, ou ailleurs et même en France où se trouvent le plus grand nombre de nos compatriotes. Les gens vont devenir plus rationnels s'ils voient que le cours augmente encore », a détaillé ce spécialiste. Car au-delà d'un certain seuil, il deviendra difficile pour que la demande obéisse aux règles de l'offre.

N. Malik

Tamanrasset

La société civile invitée à adhérer aux efforts de sensibilisation de la société

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a appelé, samedi depuis Tamanrasset, la société civile à adhérer aux « démarches de conscientisation de la société au travers l'adoption d'un dialogue permanent » permettant la prise en charge des préoccupations des citoyens. Intervenant lors du forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local, ouvert à la salle des conférences de la wilaya de Tamanras-

set, M. Benbraham a souligné que « la nouvelle stratégie de l'ONSC, axée sur la formation et l'entraînement, permet à la société civile de mener un dialogue de proximité durable par souci de prendre en charge les multiples préoccupations des citoyens ». « Un dialogue libre et responsable à même de façonner la conscience sociale », a affirmé M. Benbraham, avant de mettre l'accent sur l'impératif d'adopter un modèle civique permettant de « prendre en charge des projets associatifs

constructifs imbus de valeurs nationales et d'œuvrer à la consécration de la paix dans la société, un des objectifs du dialogue ». Le président de l'ONSC a, à ce titre, mis l'accent sur le renforcement de la communication et la coordination entre la société civile, les institutions et organismes administratifs et les élus en vue de prendre en charge, pour un meilleur développement, les doléances formulées par les citoyens dans divers secteurs dont l'habitat, l'éducation et l'enseigne-

ment ». « La consultation nationale, lancée dernièrement par l'observatoire et ciblant cinq axes, permettra d'améliorer la performance de la société civile en se référant au code des associations, l'examen des mécanismes de financement de l'action associative, la consolidation de la place locale de la société au travers la formation et l'entraînement des membres des associations », a-t-il ajouté. « Le nouveau code de la commune, à promulguer dans les jours à venir, prévoit tout un chapitre

impliquant la société civile dans le développement des mécanismes permettant un dialogue sociétal et le renforcement de la démocratie participative », a expliqué M. Benbraham. Soulignant que la wilaya de Tamanrasset compte 1.022 associations communales, et 93 autres de wilaya, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a indiqué que ses services œuvrent à coordonner entre divers acteurs de la société civile « en vue d'une meilleure prise en charge, proportionnellement aux

moyens disponibles, des diverses préoccupations du mouvement associatif ». La rencontre qui a regroupé les représentants du mouvement associatif local et de la société civile a été mise à profit pour présenter des suggestions en vue de la création d'une plateforme numérique locale devant permettre de suivre la cadence de développement en cours et permettre au citoyen de s'en enquêter et de trouver de nouvelles formules de subventionnement des actions associatives.

INFO EXPRESS

Mostaganem
Saisie de plus de 120 quintaux de semoule destinés à la spéculation
Les services de la direction du commerce et de la promotion des exportations de Mostaganem, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, ont saisi plus de 120 quintaux de semoule destinés à la spéculation illégale, a indiqué samedi un communiqué de cette direction. « L'inspection du commerce et de la promotion des exportations d'Aïn Tedles ont découvert, en coordination avec les éléments de la brigade de Sayada de la Gendarmerie nationale, un magasin clandestin dans lequel était stockée la quantité de semoule saisie destinée à la spéculation illégale », a précisé le document. Lors de cette opération, 98 quintaux et 75 kilos de semoule de qualité supérieure ont été saisis, ainsi que 22 qx de semoule dont la date de péremption remonte à septembre dernier, destinés à la fabrication de gâteaux traditionnels durant le mois de Ramadhan, a-t-on fait savoir. La même source a ajouté que les investigations se poursuivent pour engager les procédures judiciaires contre ceux qui ont commis ce crime puni par la loi 21-15 concernant la lutte contre la spéculation illégale.

APS

réaction

Pillage culturel et torpillage mémoriel

La guerre patrimoniale menée par le Maroc contre l'Algérie

Les Marocains sont passés maîtres dans la manipulation et le mensonge, leurs deux essentiels traits culturels (qu'ils devraient inscrire au Patrimoine mondial de l'Unesco : label créé spécialement pour le Maroc). Les deux mamelles de la monarchie marocaine anachronique, une institution étatique féodale en pleine décrépitude, portée à bout de bras militaire par l'entité sioniste, dernier rempart d'un royaume menacé d'implosion. D'un roi qui a perdu sa fastueuse tête couronnée à observer ses escapades éthyliques parisiennes, son débraillé vestimentaire, sa neurasthénie chronique. Comme dit l'adage : « Le poisson pourrit toujours par la tête ». Et comme tout le monde le sait, il y'a quelque chose de pourri au royaume du trafic du cannabis et du trafic de la vérité, les deux spécialités du Maroc. Nous savions que le Maroc était la plaque tournante de la contrebande du haschich, nous découvrons qu'il est devenu également l'épicentre de la contrebande des Mensonges. Cette makhzenenne usine à mensonges est réputée pour ses machinations, c'est-à-dire ses manœuvres secrètes déloyales menées sous l'autorité royale et, depuis l'officialisation de leurs liaisons consulaires (ancillaires), sous l'expertise de l'entité sioniste, le maître de maison du Makhzen, ce royaume de la domesticité, de la duplicité, de la lubricité.

On se souvient que lors de la célébration du bicentenaire de la naissance de Karl Marx en 2018, plusieurs études et documentaires avaient été publiés et diffusés pour rendre hommage à l'immortel Maure (et oui, c'est le surnom du génial penseur Marx car les Allemands le prenaient pour un Algérien). Chaque pays avait commémoré à sa manière cet anniversaire. À cette occasion, de nombreuses chaînes de télévisions internationales avaient diffusé d'innombrables documentaires consacrés à Karl Marx. De même, la presse avait publié d'abondants articles dédiés à ce révolutionnaire allemand.

La majorité de ces publications insistait sur l'acuité et la modernité de la pensée de Marx. Sur l'apport de son exceptionnelle et révolutionnaire philosophie à l'humble humanité. Sur ses prométhéens écrits politiques. Sur son monumental ouvrage Le Capital, jamais autant d'actualité. Sur son célèbre opusculiste prolétarien, nommé le Manifeste communiste. Ces multiples articles consacrés au bicentenaire de la naissance de Marx publiés dans la presse du monde entier s'illustraient soit par leur tonalité di-thyrambique, soit par leur sonorité critique.

Quelle que fût l'orientation politique adoptée dans le traitement de cet événement, ces articles s'efforcèrent avant tout d'aborder diversement les dimensions politique, philosophique ou économique de l'œuvre de Marx. Tous ces médias, quelle que fût leur obédience politique, traitèrent l'événement avec beaucoup d'objectivité. En effet, tous ces articles s'étaient pen-

Il ne se passe pas un jour où d'emblématiques symboles matériels ou immatériels de la culture algérienne ne soient pillés ou, pire, torpillés par le Makhzen. « Dans la mare des mensonges, il ne nage que des poissons morts », dit un proverbe russe.



chés uniquement sur l'œuvre savante de Marx, exposée dans toute sa diversité politique, économique et philosophique.

Seul un pays, par un de son média parodique Bopress, avait fait exception dans le traitement de cette actualité consacrée à Marx.

Fidèle à son inculture légendaire illustrée par un taux d'analphabétisme atteignant les 40%, donc inapte à l'analyse politique et philosophique de l'actualité, le Maroc commémora à sa manière ignominieuse le bicentenaire de la naissance de Karl Marx.

À l'instar de la presse à scandale, toujours prompte à plonger dans les eaux troubles médiatiques pour pêcher quelque poisson informationnel rance destiné à ses électeurs incultes, un certain organe (impuissant) marocain avait saisi cette occasion du bicentenaire de la naissance de Marx pour accoucher d'un nauséabond article mettant en cause la véracité du séjour de Marx à Alger. Cette information dévoile l'état d'esprit de ces journalistes marocains empreints de malignité scélérate.

Selon l'article du Bopress, citant l'auteur de cette assertion mensongère, un nommé Manar Slimi, politologue de son état au service de sa majesté, Karl Marx n'aurait jamais visité l'Algérie.

À l'encontre de l'évidence historique prouvant que le philosophe allemand Karl Marx avait bien séjourné en Algérie du 20 février au 2 mai 1882, pour des raisons médicales et climatiques, ce politologue marocain se hasardait à alléguer que Marx n'aurait jamais voyagé en Algérie. Selon cet imposteur, Marx aurait séjourné au Maroc et non en Algérie. Toujours selon ce faussaire de l'histoire, la célèbre photo de Marx,

n'aurait pas été prise Alger, mais à Imintanout, au Maroc.

Contre les évidences historiques, établies par tous les historiens et les témoignages épistolaires rédigés de la main de Marx, ce laquais du roi VI énonçait des contre-vérités. En effet, ce politologue royal, mais point loyal avec la vérité historique, soutenait que Marx n'aurait jamais séjourné en Algérie.

Et pourtant, comme le prouve cette lettre adressée à son ami Engels le 28 avril 1882, Marx a bien séjourné en Algérie : « À cause du soleil, je me suis débarrassé de ma barbe de prophète et de ma toison, mais (comme mes filles me préférèrent avec) je me suis fait photographe avant de sacrifier ma chevelure sur l'autel d'un barbier algérois. J'aurai les clichés dimanche prochain ».

Contre l'évidence historique, à propos de la fameuse photo de Marx prise à Alger, le faussaire marocain, sujet du Royaume du mensonge, affirmait détenir des preuves « historiques » pour certifier avoir été prise à Imintanout, au Maroc. Cette « information » avait été diffusée sur « AKHNA TV », lors d'un débat sur « l'unité territoriale du royaume », selon le journal électronique marocain Bopress.

Dans la même émission, toujours selon Bopress, avec une verve méprisante emplie de calomnies, ce sinistre personnage Manar Slimi aurait tenu, pour humilier l'Algérie, également les propos sarcastiques suivants : « L'Algérie à l'époque était une colonie ravagée par la famine et les épidémies, et souffrait d'une absence totale des infrastructures de base, telles que l'eau, l'électricité et l'internet. Comment Marx allait se soigner dans un tel en-

droit ? En plus, la capitale algérienne et ses environs étaient sous la menace permanente des djihadistes d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Un marxiste bien connu comme Marx n'allait pas risquer sa vie pour visiter une ville obscurantiste comme Alger, où sa théorie était bannie et ses disciples emprisonnés ou assassinés ».

Toujours au cours de la même émission, ce professeur de Sciences Po à l'université Mohamed V de Rabat avait persévéré dans ses dénigrements contre l'Algérie en usant d'arguments panégyriques glorifiant le Maroc, totalement infondés historiquement : « Par contre, le Maroc, à l'époque, était très avancé par rapport à l'Algérie. On jouissait déjà d'un bon niveau de sécurité, d'aisance, d'indépendance, de liberté de pensée et d'expression, mais surtout de santé. Imintanout, une ville à 500km au nord du Sahara marocain, abritait l'un des plus grands hôpitaux du monde au 19ème siècle, où il y avait des services pour des dizaines de maladies connues à l'époque, y compris la bronchite dont souffrait Karl Marx. Et c'est durant son séjour sanitaire là-bas que sa fameuse photo a été prise, et non pas à Alger comme souhaitent le faire croire les Ennemis. La preuve ? C'est dans la photo elle-même. N'importe qui peut reconnaître que c'est Imintanout et non pas Alger ! ».

Dans la même émission, dénotant la perversité de la mentalité de certains cercles « intellectuels » marocains toujours animés d'une volonté de nuisance à l'encontre de l'Algérie, il avait accusé l'Algérie de piller la culture marocaine en donnant l'exemple de la musique Raï et des centaines de chansons émouvantes : « Hakmat Lakdar », « Ya Zina Diri Latay », « A Vava Inouva ».

Enfin, il avait également invité l'Algérie à cesser de falsifier l'histoire du Maroc et la pensée politique marocaine.

Il avait conclu son immonde réquisitoire par sa proposition appelant à modifier le titre du livre « Lettres d'Alger et de la Côte d'Azur », écrit par Marx, par le titre « Lettres d'Imintanout et de la Côte Atlantique ».

Marx doit se retourner dans sa tombe, par ces manipulations mémorielles dont il fait l'objet par les plumitifs de service du Makhzen.

Une chose est sûre : si le destin avait transporté le grand Marx en Algérie, ce ne fut certainement pas par hasard. Sur cette terre jalonnée de permanentes révoltes dirigées constamment sous l'étendard de l'égalité sociale selon les travaux de Charles André Julien, Marx savait qu'il côtoierait d'authentiques hommes dotés d'un tempérament rebelle, révolutionnaires dans l'âme, ennemis de toutes les injustices sociales, animés d'un esprit égalitaire millénaire. N'est pas pays de révolutionnaires qui veut. « Ce qui est déshonorant, ce n'est pas de mentir, c'est de se faire prendre en flagrant délit de mensonge. Il y a des maladroits du mensonge : ceux-là on devrait les reléguer dans la vérité et leur interdire d'en sortir. », Etienne Rey

Khider Mesloub

7 ART EN ALGÉRIE

PLAIDOYER POUR UNE RÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Les participants aux assises régionales de la région Centre sur «la politique de l'industrie cinématographique en Algérie», abritées samedi par la maison de la culture de Koléa (Tipasa), ont appelé à l'implication de tous les secteurs pour opérer une «véritable révolution» dans le cinéma.

Les professionnels du secteur cinématographique ayant pris part à ces assises, qui sont la dernière rencontre régionale du genre pour débattre et enrichir le projet de loi relatif à l'industrie cinématographique, en perspective des assises nationales prévues fin avril prochain, ont plaidé pour «l'implication de tous les secteurs», du fait que l'industrie cinématographique est un domaine «vital et complexe, relié en de nombreux points avec d'autres secteurs».

C'est le cas du producteur Hamid Benziane, qui a souligné la nécessité de mise en place de mécanismes juridiques en vue d'un accompagnement «efficace», impliquant plusieurs secteurs ministériels pour assurer le développement et la prospérité du secteur privé, aux plans national, régional et international, selon une vision économique et artistique au service de l'industrie cinématographique et de l'image de l'Algérie.

Il est rejoint par le jeune réalisateur, Haitham Amer, qui a exprimé son «souhait» de voir ces rencontres et assises couronnées par la promulgation «d'une loi qui permettra une transition de la politique de parrainage vers une véritable révolution de nature à promouvoir l'industrie cinématographique».

A son tour, M. Cheddad Bezzia, directeur central au ministère de la Culture et des Arts, chargé du développement des arts et membre du comité de ces assises, a estimé que le «développement en cours dans ce domaine nécessite la mise en place d'un arsenal juridique adapté au contexte actuel».

Il a également observé que «la loi sur l'industrie cinématographique remonte à 2011, au moment où ses textes d'application datent de 2013, et donc considérée comme dépassée au regard des défis, enjeux, et évolutions en cours dans ce domaine».

Des professionnels des wilayas de Tipasa, Alger, Blida, Boumerdès et Chlef ont pris part à ces 4es assises régionales du genre, après celles organisées à Oran, Bejaia et Biskra. D'autres assises sont programmées avec des acteurs du domaine cinématographique de l'extérieur du pays, via visioconférences, en plus de rencontres professionnelles prévues durant le mois du Ramadhan, en perspective des assises nationales prévues les 29 et 30 avril à Alger.

R.C.

Relations algéro-sahraouies

Accord-cadre pour renforcer la coopération culturelle

Un accord-cadre a été signé, samedi à Boujedour (camps de réfugiés sahraouis), entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère sahraoui de la Culture portant sur le renforcement de la coopération culturelle et la création d'un théâtre national sahraoui, et ce, dans le cadre de la visite de la ministre de la Culture, Soraya Mouloudji, aux camps des réfugiés sahraouis.

Dans une déclaration lors de la signature de l'accord en compagnie de son homologue sahraoui, Moussa Selma, Mme Mouloudji a fait savoir que la signature de cet accord, qui intervient dans le cadre «des liens de fraternité entre les peuples algérien et sahraoui, vise à consolider la coopération dans différents domaines et spécialités artistiques, en tête desquelles la création d'un théâtre sahraoui afin d'aider le peuple sahraoui sur le plan culturel à faire connaître sa cause aux plus hauts niveaux, et de promouvoir sa scène culturelle à l'échelle internationale». «L'initiative de création d'un théâtre national de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) constitue une tradition culturelle de longue date, ainsi qu'une démarche culturelle vers l'avenir de la souveraineté nationale du peuple sahraoui sur son territoire», a poursuivi la ministre. Cette structure permettra, à travers ses œuvres théâtrales, d'«enrichir et de développer le patrimoine culturel



sahraoui à même de permettre aux artistes sahraouis de présenter leur expérience théâtrale et d'apporter leur touche sur la scène théâtrale arabe et internationale, en sus de faire connaître la lutte du peuple sahraoui à l'opinion publique», a précisé Mme Mouloudji.

La ministre a indiqué que son secteur œuvre depuis la signature de la convention du 9 février 2023 avec le ministère sahraoui de la Culture, à ce que le Théâtre national sahraoui soit établi sur des bases professionnelles à tous les niveaux.

Le ministre de la Culture sahraoui, Moussa Selma a déclaré, quant à lui, que cette convention «s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle entre les peuples

algérien et sahraoui en vue d'accompagner et de renforcer la culture sahraouie par l'expérience et l'expertise». Cette convention, poursuit le ministre sahraoui, «vient également réaffirmer les positions indéfectibles du peuple et du gouvernement algériens en soutien à toute forme de résistance pour que la culture sahraouie soit un véritable front d'ancrage des valeurs et de l'identité nationales pour défendre la cause nationale dans tous les fora internationaux». Mme Mouloudji avait visité plusieurs établissements culturels sahraouis tels que les Ecoles nationales du cinéma, de la musique et des arts ainsi que le Musée national de la résistance, et eu des entretiens avec le Premier mi-

nistre sahraoui Bouchraya Hamoudi Bayoun et la ministre sahraouie de l'Intérieur, Meriem Salek Ahmada. De son côté, la ministre sahraouie de l'Intérieur, Mme Meriem Salek Ahmada, également membre du secrétariat national sahraoui, a affirmé que l'Algérie «est un pays défenseur des libertés, de la dignité et des valeurs. C'est la Mecque des révolutionnaires en ce qu'elle nous a aidés et défendus alors que les voisins nous ont poignardés dans le dos après avoir comploté contre nous et envahi nos terres pour nous diviser et tenter d'exterminer notre peuple...».

R.C.

Bibliothèque nationale d'Algérie

Présentation de la BD «Un long chemin jusqu'aux Accords d'Evian»

Une nouvelle bande dessinée intitulée «Un long chemin jusqu'aux Accords d'Evian - Souvenirs de Suisse (1960-1962)», fruit d'une collaboration entre une bédéiste algérienne et un historien suisse, sur l'épisode des négociations qui ont abouti aux Accords d'Evian, événement phare de l'histoire de l'Algérie, a été présentée samedi à Alger. La rencontre, tenue à la Bibliothèque nationale d'Algérie en présence du scénariste de la BD, le suisse Marc Perrenoud et la bédéiste algérienne Bouchra Mokhtari, a été marquée par des communications d'historiens et de chercheurs en histoire. L'historien Marc Perrenoud, auteur du texte, a relevé l'importance

de cet ouvrage, en évoquant, par ailleurs, le «rôle facilitateur» de la Suisse dans l'établissement des contacts entre les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), issu du FLN, et du gouvernement français. «La Suisse était une zone de repli pour les Algériens, et de refuge pour les réfractaires français», elle était aussi un «lieu de publication pour échapper à la censure en France (...) en plus d'être une terre d'accueil des réseaux de solidarité avec l'Algérie», a souligné ce spécialiste de l'histoire des relations internationales suisses, notamment avec l'Afrique. La bédéiste Bouchra Mokhtari, auteure de trois BD, a, pour sa part,

précisé que cet ouvrage est un «défi» qui l'a initiée dans le filon historique. Il illustre, dit-elle, des épisodes de l'histoire des négociations des Accords d'Evian à travers des témoignages de personnalités qui ont participé aux négociations, puisés dans des documents et photos d'archives. L'ambassadeur de la Suisse en Algérie, Pierre-Yves Fux, a indiqué que cet ouvrage, édité en Algérie par les Editions Barzakh, avec la contribution de l'Ambassade, est fondé sur des témoignages et documents historiques et porte un «regard sur un parcours de négociations plein d'espoir et chargé par l'angoisse de la rupture». La rencontre a vu la présence de

Dahou Ould Kablia, ancien responsable au Ministère de l'armement et des liaisons générales (Malg) et cadre de la commission de préparation des négociations d'Evian, qui a saisi l'occasion pour rappeler le cheminement historique des négociations marqué par des ruptures et reprises de pourparlers, jusqu'aux Accords d'Evian, signés le 18 mars et qui se sont traduits par un cessez-le-feu appliqué le lendemain sur le territoire algérien. Des éditeurs, chercheurs et professionnels de la bande dessinée ont également assisté à cette rencontre organisée dans le cadre de la Fête de la Victoire, célébrée le 19 mars de chaque année.

R.C.

Ligue 1 Mobilis

L'ES Sétif sur le podium, bouffée d'oxygène pour l'USM Khenchela...

→ La 20^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football entamée vendredi, s'est poursuivie samedi avec les victoires attendues de l'ES Sétif et de l'USM Khenchela aux dépens de l'ASO Chlef (1-0) et du HB Chelghoum-Laid (2-1), en attendant la mise à jour complète de cette journée amputée de quatre rencontres reportées pour participation africaine et arabe du CR Belouizdad, JS Kabylie, USM Alger et la JS Saoura.

C'est l'ES Sétif désormais (3^e, 32 pts) qui réalise une excellente affaire en battant difficilement l'ASO (1-0) grâce à un but du Camerounais, Enow Nkembé à la toute dernière minute du de la première période.

Ce but vaut son pesant d'or, car il place «l'Aigle Noir» sur le podium, derrière le leader, le CR Belouizdad et son dauphin, le CS Constantine. Cette victoire va permettre au nouveau coach, Bilal Dziri de travailler dans la sérénité avec comme principal objectif, une participation à une compétition africaine ou arabe la saison prochaine.

De son côté, l'ASO subit son premier accroc après quatre matchs sans défaite (2 succès - 2 nuls), en glissant du coup à la 10^e place (25 pts) en compagnie du RC Arbaa.

Dans l'autre match de samedi, l'USM Khenchela a battu logiquement la lanterne rouge le HB Chelghoum-Laid (2-1).

Les Khenchelis se sont mis à l'abri grâce à deux réalisations de Bayazid (40^e s.p) et Saadou (65^e), avant que le Hilal ne sauve l'honneur par



■ L'ES Sétif réalise une excellente affaire.

(Photo > D. R.)

Bekhouche (90^e + 1) également sur penalty. Si l'USMK améliore sensiblement sa position au classement général (7^e - 27 pts) et deux matches en retard, ce n'est pas le cas pour le HBCL (16^e - 2 pts) qui prépare d'ores et déjà la saison prochaine en Ligue 2 (amateur).

La 20^e journée avait débuté vendredi avec la victoire de l'US Biskra aux dépens du RC Arba (1-0), au moment où l'actuel dauphin, le CS Constantine s'est contenté d'un nul vierge, lors de son déplacement chez le MC Oran.

Un but de Boussalem (13^e minute) a suffi aux Biskris pour décrocher trois précieux points et grignoter quelques places au classement général, désormais à la 7^e place (27 points), alors que le RC Arbaa reste scotché à la 9^e place (25

pts) en compagnie du MC Oran accroché par le CS Constantine (0-0).

Toujours sans entraîneur depuis le départ-surprise de leur entraîneur, Kheireddine Madoui, les «Sanafirs» restent à sept points du leader, le CR Belouizdad qui compte quatre matches en moins.

Il est à signaler que la formation constantinoise n'a toujours pas gagné depuis le début de la nouvelle année.

De leur côté, les Oranais (8^e - 26 pts) semblent satisfaits de ce point, qui consolide leur position au milieu du tableau, avec un match supplémentaire à livrer.

R. S.

EN DEUX MOTS

Mondial de boxe : Imane Khelif passe en 8^e de finale

La pugiliste algérienne, Imane Khelif (-66 kg), a réussi son entrée en lice dans les Championnats du monde en surclassant la Kenyane Asiko Friza, ce samedi à New Delhi (Inde).

Face à la vice-championne du monde, la Kenyane n'avait aucune chance. Khelif n'a eu besoin que de deux rounds pour affirmer sa suprématie suite à l'arrêt du combat par l'arbitre. Lors de sa prochaine sortie, l'Algérienne croquera les gants avec la Russe, Azaliya Amineva, tombeuse de la Biélorusse, Aryna Danilchuk, par arrêt de l'arbitre au 3^e round.

Mansouri et Abdelkader Hedjala éliminées

En revanche, Fatiha Mansouri (-48 kg) et Fatima-Zohra Abdelkader Hedjala (-54 kg) n'ont pas eu la même réussite que leur compatriote. Les deux pugilistes ont vu leur parcours prendre fin prématurément après avoir buté, respectivement, face à la Chinoise, Hu Meiyi, en 16^es de finale, et la Moldave, Coroli Iulia, en 8^e de finale.

Vendredi, Hadjila Khelif (60 kg) a ouvert le bal en disposant de la Russe, Golubeva Nadezhda.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE
Diffusion centre : SEDICOM.

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :
Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Basket-ball (Superdivision)

Fin de la première partie du Championnat

→ La première partie du championnat national de basket-ball, Superdivision, a pris fin ce samedi avec le déroulement de la 18^e et dernière journée. Une dernière sortie à l'issue de laquelle les noms des formations concernées par la course au titre et celle du maintien sont connus. En effet, les quatre premiers de la poule A et B vont animer les play-offs.

Il s'agit du : MC Alger, le NB Staouéli, l'USM Blida et l'USM Alger (groupe A), le WO Boufarik, le CSC Gué de Constantine, le NA Hussein Dey et l'OS Bordj Bou Arreridj (groupe B). Ces 8 forma-

tions vont disputer un mini-Championnat en aller-retour (14 journées). Les quatre meilleurs clubs à l'issue des play-offs joueront le «Tournoi des As» afin de connaître le successeur du NB Staouéli.

Concernant la course au maintien, soit les play-down, elle regroupera les dix équipes restantes qui disputeront trois tournois pour désigner les quatre équipes reléguées au palier inférieur.

Résultats de la 18^e journée :

Groupe A :
TRA Draria - OMS Miliana 77 - 53

USM Blida - USM Alger 54 - 71
MC Alger - CSMBB Ouargla 110 - 49
NB Staouéli - CR Béni Saf 75 - 66

Exempt : CRB Dar Beida

Classement	P	J
1. MC Alger	30	16
2. NB Staouéli	29	16
3. USM Blida	26	16
4. USM Alger	26	16
5. CRB Dar Beida	24	16
6. CR Béni Saf	24	16
7. TRA Draria	22	16
8. OMS Miliana	18	16
9. CSMBB Ouargla	15	16
Groupe B :		
Rouiba CB - PS El Eulma		60 - 53

NA Hus. Dey - OS B. B. Arreridj 57 - 66
CSC Gué de Constantine - US Sétif 68 - 60
WO Boufarik - RC Constantine 33 - 04

Classement	P	J
Exempt : AB Skikda		
1. WO Boufarik	30	16
2. CSC Constantine	28	16
3. NA Hussein Dey	27	16
4. OS Bordj Bou	27	16
5. Rouiba CB	23	16
6. PS El Eulma	22	16
7. US Sétif	22	16
8. AB Skikda	19	15
9. RC Constantine	15	15

Handball (Division Excellence)

Le HBCEB coleader du groupe C

→ La formation du HBC El Biar est parvenue à rejoindre le CR B.B Arreridj en tête de la poule C du Championnat national de handball, Division Excellence, à la faveur de sa victoire glanée à domicile face à l'ES Arzew (24-20), lors de la 10^e journée disputée ce vendredi. Pas de changement en revanche en tête des deux autres groupes. En effet, la JSE Skikda (Gr. A) et le M Bordj Bou Arreridj (Gr. B) ont réussi à préserver leur leadership en s'imposant hors de leurs bases en s'imposant respectivement face à l'IC Ouargla (23-28) et le CHB Zighout Youcef (22-25).

Groupe A :
MB Batna - CRB Mila 27 - 22
CRB Baraki - AB Barika 28 - 29
CR El Arrouche - MC Alger 22 - 34
IC Ouargla - JSE Skikda 23 - 28
Exempt : CRBEE Alger Centre

Classement	P	J
1. JSE Skikda	15	9
2. MM Batna	14	9
3. CRB Mila	12	9
4. MC Alger	11	9
5. CRBEE Alg. Ce.	8	7
6. IC Ouargla	8	8
7. AB Barika	6	9
8. CRB Baraki	1	9
9. CR El Arrouche	-1	8

Groupe B :
ES Aïn Touta - C Chelghoum Laïd 25 - 17
JS Kabylie - IR Bouteldja 31 - 31
CHB Z. Youcef - M B.B. Arreridj 22 - 25
O. El Oued - OM Annaba 27 - 20
Exempt : CS Bir Mourad Rais

Classement	P	J
1. M B. B. Arreridj	14	9
2. ES Aïn Touta	13	9
3. CS Bir M. Rais	12	8
4. CHB Z. Youcef	9	9
5. O. El Oued	9	9
6. OM Annaba	8	9
7. C Che. Laïd	6	9
8. JS Kabylie	6	9
9. IR Bouteldja	8	9

Groupe C :
JS Saoura - M Sig 38 - 36
MC Oued Tlélat - O Meghnia 30 - 26
MC Oran - MC Saïda 19 - 25
HBC El Biar - ES Arzew 24 - 20
Exempt : CR Bordj Bou Arreridj

Classement	P	J
1. CR B.B Arreridj	15	8
2. HBC El Biar	15	9
3. JS Saoura	14	9
4. ES Arzew	8	8
5. MC Oued Tlélat	8	8
6. MC Saïda	8	8
7. O Meghnia	4	8
8. M Sig	2	9
9. MC Oran	1 -	9

RÉSULTATS COMPLETS DE LA 10^e MANCHE :

en direct

Basket (Super Division)

Fin de la première partie du Championnat

le match à suivre

Ligue1 Mobilis

L'ESS sur le podium, bouffée d'oxygène pour l'USMK...

football

Espagne

Griezmann et Lemar portent l'Atlético contre Valence

Ligue des champions d'Afrique

La JSK se libère des griffes du Pétro Luanda et se qualifie

→ La JS Kabylie se libère du Petro Atlético sur un score de 1-0 amplement suffisant pour se qualifier en quarts de finale et affrontera, lors de la dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions, le WA Casablanca.

Ce n'était pas un match pas comme les autres. La JSK est passée à un fil de son élimination. L'adversaire avait la peau dure, décidé à rentrer avec les trois points et à laisser sur le parquet le club algérien. Cette réalisation était possible qu'après avoir consommé 90 mn de jeu, ce qui poussa les techniciens et les observateurs, voire même les consultants à s'interroger sur la stratégie engagée par l'entraîneur, pour freiner l'adversaire et occuper le milieu de terrain. Sur le terrain, les joueurs du coach Hamdi avaient eux aussi en tête cette qualification qu'il ne faudrait surtout pas laisser passer. Mais la communication entre les joueurs, faisant défaut et permettait ainsi aux Angolais de «ramasser» toutes les balles qui échapperaient à l'équipe algérienne pour aller menacer l'excellent gardien des Canaris, qui a eu à sauver sa cage de plusieurs tirs cadrés. La réponse à ces tirs n'était pas suffisamment convaincante pour inquiéter les visiteurs, qui se voyaient bien souvent dans une stratégie offensive où le bateau de la JSK commençait à vaciller jusqu'à croire qu'il allait prendre de l'eau. Les changements opérés en seconde mi-temps avaient apporté une certaine fraîcheur, voire permettant ainsi aux Canaris de prendre le contrôle de la rencontre. Le but de Mouaki à la 90' arrive à point nommé pour délivrer son équipe de cette pression imposée par



■ Les Canaris ont fait l'essentiel.

(Photo : D. R.)

l'équipe de Luanda. «Ils ont bataillé très dur». De retour des vestiaires, les joueurs de la JSK poursuivent leur domination, mais la défense de Pétro Luanda a bien tenté de résister en tenant en haleine les

fans des Canaris jusqu'à l'ultime minute du jeu, où le dernier match de la JSK sera disputé au Maroc contre la formation du Wydad de Casablanca le 31 du mois en cours.

H. H.

■ Canal + Foot : Le Mans - FC Versailles 78 à 21h

■ Canal + Sport : Grand Prix d'Arabie Saoudite à 21h

Ligue des champions : L'Egypte éliminé

Dans le groupe B, le Al Ahly s'est fait plaisir au Cameroun en brisant tous les espoirs du Coton Sport en lui faisant «administrer» 4 buts à 0. L'auteur des trois ballons est l'international égyptien Mahmoud Kahraba qui a claqué un triplé (23^e, 29^e et 51^e) et le dernier à fermer la cage du gardien du Coton Sport est l'international sud-africain Percy Tau à la (54^e). Désormais, les Diables Rouges croisent les doigts car leur survie dépend du résultat d'Al Hilal joué ce samedi à domicile contre Mamelodi Sundowns, déjà qualifié. Le score final est tombé en fin de journée, les deux équipes se sont séparées sur un score 1-1 ce qui arrange les Diables rouges qui comptabilisent onze points avec l'équipe d'Afrique du Sud Mamelodie, elles partagent ainsi le fauteuil de la première place du groupe. Le géant cairote ne pourra plus les rattraper et se retrouvera déjà éliminé... Le Zamalek s'arrête encore en poules... Dans le même temps, la poule D a rendu son verdict avec les qualifications de l'Espérance Tunis et du CR Belouizdad en quarts de finale. Dans un match à l'extérieur délocalisé en Libye à Benghazi, les Tunisiens ont pourtant été accrochés sur le fil par Al Merreikh (1-1). Mohamed Ali Ben Hammouda avait ouvert le score (23^e), mais le Brésilien Paulo Sergio Luiz de Souza a arraché l'égalisation à la 90^e sur un penalty concédé par Raed Bouchniba, exclu.

H. Hihem

La Der

Espagne : Griezmann et Lemar portent l'Atlético contre Valence

L'Atlético Madrid, grâce notamment à ses Français Antoine Griezmann et Thomas Lemar, s'est défait du Valence CF 3-0 au Metropolitano samedi lors de la 26^e journée de Liga, et conforte sa troisième place au classement. Griezmann a débloqué la situation à la 23^e minute, en assistant Giorgi Mamardashvili du gauche après avoir été servi par Marcos Llorente et avoir bénéficié d'un contrôle chanceux, puis les Colchoneros ont doublé la mise au retour des vestiaires (49^e), suite à un joli one-two entre Rodrigo de Paul et Yannick Carrasco, conclu par le Belge. Puis les remplaçants entrés à l'heure de jeu (64^e) ont scellé la victoire : Alvaro Morata, entré à la place de Memphis Depay, a servi un centre millimétré pour Thomas

Lemar, entré à la place de Rodrigo de Paul, qui a conclu d'une tête décroisée (67^e).

Et l'Atlético confirme son embellie printanière. Antoine Griezmann, excellent depuis le Mondial au Qatar, a encore une fois offert un récital comme maître à jouer des Colchoneros.

Peu importe : le «Petit Prince» aux cheveux roses en a profité pour haranguer les supporters du Metropolitano des deux bras. Après son but de samedi, Griezmann cumule neuf buts et neuf passes décisives cette saison en Liga.

«Antoine est l'un de ceux qui interprètent le mieux le jeu, où qu'il soit sur le terrain. Il sait où il peut faire mal, où il sera dangereux, et quand un joueur a cette qualité, il faut

lui donner la liberté sur le terrain pour pouvoir l'illustrer», a admis Diego Simeone après le match.

Son dernier but en match officiel remonte au 6 mars 2022, lors d'une victoire 3-1 sur le terrain du Betis à Séville. Plus tôt dans la journée, Almeria et Cadix, à la bataille pour le maintien, se sont quittés sur un nul 1-1 qui n'arrange personne. Idem pour le Rayo Vallecano et Gérone, qui se sont neutralisés 2-2 au terme d'un match rythmé et passionnant, marqué notamment par un penalty retiré et manqué par Oscar Trejo (41^e).

En début de soirée, le Celta Vigo de Iago Aspas, à nouveau rappelé en sélection espagnole, a pris le dessus sur l'Espanyol Barcelone, 3-1, en Catalogne.